



▲ Bernard Bonnaire, vice-président de l'association, et Sylvie Pascal, présidente.

Les initiatives pour "adoucir" la pandémie de Covid-19 ne manquent pas. Privé de locaux, le Bridge club du Grand Anancy s'illustre désormais sur la toile !



<http://bcqa74.fr>

On est devenu le plus grand club de France dans l'organisation de tournois sur cette plateforme

« Depuis l'arrivée de la crise sanitaire, le bridge subit de plein fouet la fermeture des clubs. Pas mal ont rouvert durant l'été mais pas nous. On a même quitté nos locaux », explique Jean-Hervé Favre, administrateur du Bridge club du Grand Anancy (BCGA) créé en 2015.

Pour maintenir le lien entre les adhérents (125 en 2020) et réunir les amateurs de compétition de toute la France, voire de la Suisse et de la Belgique, le BCGA s'est lancé dans les tournois sur Internet. « On a basculé notre activité en ligne en attendant de pouvoir nous retrouver », confirme-t-il.

L'association s'est d'abord rapprochée de BBO ("Bridge Base Online", le plus gros site Internet de jeu de bridge). Le succès n'a pas tardé : « Sur les trois derniers mois de l'année, on est devenu le plus grand club de France dans l'organisation de tournois sur cette plateforme, en

nombre de participants. On est passé de 2 500 en octobre à près de 10 000 en décembre 2020 ! »

« On voit son partenaire. On peut se parler... Ça change tout ! »

Trouvant que cette solution manquait de "convivialité" – « Tout l'intérêt du jeu est d'être présent autour d'une table » – le BCGA, organisateur du festival international d'Annecy-le-Vieux, a aussi rejoint Real Bridge, créée fin 2020. « Sur cette plateforme, on voit son partenaire et ses adversaires comme lorsqu'on joue en club. On peut se parler... Ça change tout ! » Même la doyenne du club annécien, 92 ans, s'y est mise ! Aujourd'hui, le BCGA espère réunir autant de joueurs sur Real Bridge que sur BBO. Une belle récompense pour celui qui organise aussi des tournois solidaires (opération initiée par la Fédération française à laquelle il est affilié). « Une partie des droits d'inscription est reversée aux clubs d'origine des joueurs. Ça permet d'aider les copains », détaille Jean-Hervé Favre.